

ASSOCIATION

Les Pupilles de la Nation veulent une loi indemnisation



Par le biais d'une lettre et d'une pétition, l'association nationale des Pupilles de la Nation orphelins de guerre ou du devoir (ANPOGD), qui fédère « entre 20 000 et 25 000 personnes », réclame au président de la République une loi de reconnaissance et indemnisation.

Une demande relayée par les associations départementales de l'ANPOGD, dont celle regroupant l'Allier, le Cher et la Loire présidée par Claude Brun : « Emmanuel Macron a promis cette loi aux harkis (le 20 septembre dernier, *ndl*) et c'est très bien, affirme-t-il. Mais pourquoi le sacrifice de nos parents morts pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale, qu'ils aient été mobilisés, qu'ils aient été maquisards en refusant le STO de l'ennemi, quelque soit la cause du décès, n'a-t-il pas la même valeur que celui des harkis qui ont combattu pendant la guerre d'Algérie ? ».

Les Pupilles de la Nation orphelins de guerre rappellent que le 11 novembre 2017, Emmanuel Macron a reçu l'association à l'Elysée dans le cadre du centenaire du statut de

DÉMANDE. Présidée par Claude Brun, l'association départementale des Pupilles de la Nation relâche l'association nationale pour réclamer une loi de reconnaissance et indemnisation

pupille de la Nation : « Nous lui avions présenté un Fonds de solidarité basé sur un prélèvement des gains de la Française des Jeux. Ce projet l'avait séduit et, par écrit, il avait chargé la Secrétaire d'Etat, Geneviève Darrieussecq, du dossier. Nous ne l'avons jamais rencontré ! »

Claude Brun explique aussi que des « promesses » avaient été faites par les présidents Nicolas Sarkozy et François Hollande : « Elles n'ont jamais été tenues ». ■